



Syndicat de l'Ouest Lyonnais

25, chemin du Stade - 69670 VAUGNERAY
04 78 48 37 47 - sol@ouestlyonnais.fr

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 5 OCTOBRE 2021

Membres du Comité syndical présents : BIAGGI Olivier, BREUZIN Fabien, BROUILLET Isabelle, CHIRAT Florent, COMBET Damien, DRAIS Philippe, FOUILLAND Pierre, GAUQUELIN Françoise, GINET Patrick, GOUGNE Yves, GRIFFOND Morgan, JAUNEAU Jean-Claude, MALOSSE Daniel, MOLLARD Yvan, MONCOUTIE Lucie, STARON Catherine, THIMONIER Jean-Marc

2 Pouvoirs :

- *GRILLON Valérie a donné pouvoir à STARON Catherine*
- *PFEFFER Renaud a donné pouvoir à GOUGNE Yves*

17 présents et 19 votants

* * *

Validation du compte-rendu du comité syndical du 6 juillet 2021.

POINTS SOUMIS A DELIBERATION

1. Election d'un(e) secrétaire de séance

19 votants

Le Comité Syndical, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

DESIGNE monsieur Fabien BREUZIN, secrétaire de séance.

2. Climat énergie / Plan Climat Air Energie Territorial de l'Ouest Lyonnais / Arrêt

19 votants

Le Comité Syndical, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

ARRETE le projet de Plan Climat Air Energie Climat Territorial (PCAET) de l'Ouest Lyonnais, tel qu'annexé à la présente délibération ;

RAPPELLE que le bilan de la concertation a été tiré par délibération n°09/2020 du 19 février 2020.

3. Finances / Décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2021

19 votants

Le Comité Syndical, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

APROUVE la décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2021 comme suit :

Section de fonctionnement									
Dépenses					Recettes				
Article/Chapitre	Service	Fonction	Montant		Article/Chapitre	Service	Fonction	Montant	
611/011	Contrats prestations services	PCAET	832	- 70 000 €	74718/74	Autres	PCAET	832	- 35 000 €
611/011	Contrats prestations services	AGRI	92	25 000 €	7472	Région	AGRI	92	20 000 €
6257/011	Réceptions	ADS	820	3 000 €	7785/77	Excéd.invt repris au cpte résultat	ADM	020	25 000 €
6455/012	Cotisations Assurances Personnel	ADM	020	- 3 000 €	7785/042	Excéd.invt repris au cpte résultat	ADM	01	- 60 000 €
6574/65	Subv. fonct. person. droit privé	AGRI	92	- 5 000 €					- 50 000 €
				- 50 000 €					
Section d'investissement									
Dépenses					Recettes				
Article/Chapitre	Service	Fonction	Montant		Article/Chapitre	Service	Fonction	Montant	
2157/21	Mat. et outil de voirie	PCAET	832	150 000 €	13151/13	Subv du GFP de rattachement	PCAET	832	80 000 €
1068/10	Excédents de fonctionnement	ADM	01	- 35 000 €	1318/13	Autres	PCAET	832	35 000 €
				115 000 €					115 000 €

4. Ressources humaines / Création d'un poste de gestionnaire administratif et financier du programme LEADER et procédures contractuelles au grade d'adjoint administratif

19 votants

Le Comité Syndical, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

OUVRE le poste de gestionnaire administratif et financier du programme LEADER et procédures contractuelles au grade d'adjoint administratif ;

APPROUVE le nouvel état des effectifs du Syndicat de l'Ouest Lyonnais, tel qu'annexé à la présente délibération ;

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'exercice 2021.

5. Ressources humaines / Recours à des contrats d'apprentissage

19 votants

Le Comité Syndical, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

DÉCIDE le recours à des contrats d'apprentissage ;

DÉCIDE de conclure dès la rentrée scolaire 2021, des contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Climat Energie	1	Master 2	1 an

Alimentation	1	Master 2	1 an
--------------	---	----------	------

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2021 ;

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dispositif, notamment les conventions à conclure avec les Centres de Formation d'Apprentis ;

RAPPELLE que le président a délégation pour signer les contrats d'apprentissage.

6. Administration générale / Convention unique à conclure avec le Centre de gestion de la Métropole de Lyon et du Rhône

19 votants

Le Comité Syndical, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

APPROUVE la convention unique à conclure avec le Centre de gestion de la Métropole de Lyon et du Rhône ;

AUTORISE le président de la signer.

7. Agriculture / Convention de partenariat à conclure avec la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) et l'association Marque Collective pour le programme d'actions 2021 de la Marque Collective

19 votants

Le Comité Syndical, par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

APPROUVE la convention de partenariat à conclure avec la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) et l'association Marque Collective pour le programme d'actions 2021 de la Marque Collective ;

AUTORISE le président de la signer.

8. Développement économique / Convention de partenariat relative à la 11^{ème} enquête consommation des ménages

18h50 : départ de monsieur Daniel MALOSSE - 18 votants

Le Comité Syndical, par 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

APPROUVE la convention de partenariat relative à la 11^{ème} enquête consommation des ménages ;

AUTORISE le président de la signer.